

LA SENSIBILISATION FACE AU COVID-19



SKI QUÉBEC ALPIN

Lettre à l'attention des régions et des clubs Assurances, entraînements et autres

Montréal, le 13 mars 2020 - Face à l'annulation des compétitions au niveau international, national, régional, provincial et local, nous souhaitons vous sensibiliser sur différents points impactant la présence du COVID-19 sur notre territoire.

Dans cette lettre, vous trouverez des renseignements sur ces différents points :

- **Assurances**
- **Les entraînements**
- **Les gestes du quotidien**
- **Retour de l'international**

Hier, l'Association des stations de ski au Québec a pris la décision de maintenir l'ouverture des stations jusqu'à nouvel ordre. En parallèle, le gouvernement a annoncé la tenue de rassemblement intérieur de 250 personnes et plus pour éviter la propagation du coronavirus. L'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) est en relation constante avec le ministère du Tourisme, l'Alliance de l'industrie touristique du Québec et la cellule de crise mise en place par les partenaires de l'industrie. L'organisation et ses membres entendent se soumettre à toutes directives provenant de l'Agence de la santé publique du Canada ainsi que des autorités provinciales.

Les assurances

Les activités régulières (ex. entraînements) sont toujours couvertes par notre assurance en responsabilité civile. Notre police actuelle ne contient pas d'exclusion ayant trait aux maladies contagieuses.

Le consensus de l'équipe d'indemnisation de notre assureur est que, dans la définition des lésions corporelles, la maladie est généralement couverte. Si vous êtes poursuivi en raison de votre négligence, cela pourrait être couvert, mais dépendrait en grande partie de la formulation des allégations.



SKI QUÉBEC ALPIN

Les entraînements

La question principale qui suscitait l'interrogation quant à la tenue des entraînements était les assurances. En date du vendredi 13 mars 2020, aucune annulation n'est prévue. Les stations de ski restent ouvertes, les clubs de ski également et la majorité des entraînements sont maintenus.

Faites-nous part de vos meilleures pratiques afin que l'on puisse les communiquer sur nos différentes plateformes (en extérieur, à la maison...)

- Ne pas vous rendre dans le chalet afin d'éviter les endroits remplis de monde
- Venir aux entraînements déjà équipés
- Gants
- Lunettes
- Cache cou
- Limitez toute propagation possible
- Ne pas serrer les mains
- Si vous avez des symptômes, restez chez vous et prenez les mesures nécessaires
- Prolongation de l'heure dû lunch pour permettre aux athlètes de pouvoir rentrer manger

Les gestes du quotidien

- Se laver les mains souvent à l'eau tiède et au savon pendant au moins 20 secondes.
- Utiliser un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Observer les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez et se couvrir la bouche et le nez avec son bras afin de réduire la propagation des germes.
- Si vous utilisez un mouchoir en papier, le jeter dès que possible et se laver les mains par la suite.
- Ne pas partager les sources de contamination (ex. téléphones)

Le retour de l'international

Toute personne revenant de l'international doit effectuer une **quarantaine forcée de 14 jours** afin de minimiser le risque de propagation.

L'éloignement social et l'auto-surveillance sont fortement conseillés. Si vous présentez des symptômes, même légers, veuillez **rester à la maison** et communiquer avec l'autorité de la santé publique de la province ou du territoire où vous vous trouvez pour l'informer de la situation. Elle vous conseillera sur ce que vous devez faire.

Vous devez communiquer avec l'autorité locale de santé publique dans les 24 heures suivant son arrivée au Canada.

Nous vous invitons à vous informer :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/mesures-sante-publique-utilisees-reduire-covid-19.html>

Toute personne qui pense être atteinte du COVID-19 ou qui souhaite obtenir des renseignements à ce sujet est invitée à composer, à compter du 9 mars 2020, le

1 877 644-4545.